**Colloque « Penser les reconversions disciplinaires »**

Compte rendu du colloque « Penser les reconversions professionnelles » du 13 octobre 2014.

Réalisé par Gérard Grosse et Hervé Moreau.

Ce colloque, organisé par le chantier travail de l’Institut de la FSU a réuni une trentaine de collègues, lundi 13 octobre à Paris.

Co-organisé par le SNES, le SNUEP et le SNETAP, il visait à confronter la situation des personnels contraints, dans les trois champs de syndicalisation, à des reconversions professionnelles forcées et les réponses syndicales qui ont été et pourraient être apportées.

Ni la DGESCO ni le cabinet de la ministre, invités, n’ont souhaité venir.

Après une présentation de la journée et de ses enjeux par Gérard Grosse au nom du chantier travail, le représentant de chacun des trois syndicats concernés a fait le point sur la situation.

Pour le SNUEP, **Siegrid Girardin**, co-secrétaire générale, rappelle que les enseignants du professionnel sont souvent issus de l’entreprise. Et qu’ils ne sont pas ennemis *a priori* des transformations des pratiques professionnelles.

Il s’agit actuellement de supprimer les bacs pro comptabilité et secrétariat au profit d’un nouveau bac GA (gestion et administration), cette réforme se télescopant avec celle du passage du bac pro de 4 à 3 ans qui a déjà déstabilisé. Bien que refusée par le CSE cette fusion des deux bacs a été mise en œuvre dans la précipitation. Il n’y a pas eu de réelle formation, la liberté pédagogique est restreinte, les identités professionnelles sont déstabilisées. Aucun des objectifs annoncés pour justifier la réforme n’ont été atteints.

L’action syndicale a contraint la DGESCO à ralentir le rythme, réunir des groupes de travail, arrêter la pression des inspecteurs.

Dans l’enseignement agricole, ce sont les PLPA de comptabilité et bureautique dont les spécialités ont été supprimées à l’occasion de la réforme de la voie professionnelle. **Fabrice Cardon**, membre du BN du SNETAP, explique que les personnels concernés ont appris la nouvelle par un courriel du ministère en 2009-2010 ! On sort à peine de leur reconversion aujourd’hui.

Un dispositif d’accompagnement était prévu, mais le bilan c’est son inefficacité, la non prise en compte de l’intérêt des agents.

Le syndicat a d’abord fait des réponses « traditionnelles » traitement de situations individuelles, interventions locales, auprès de la direction régionale de l’agriculture et de la forêt, etc.

A partir de 2012 : action syndicale nouvelle : approche plus globale de la reconversion disciplinaire, en lien avec la question de l’allongement de la durée de la carrière. Relation avec le chantier travail de l’institut, recherche conduite par Dominique Cau-Bareille.

Le syndicat passe d’une approche traditionnelle, à une nouvelle posture, plus préventive et est en attente d’une approche fédérale sur les carrières et les reconversions.

Pour le SNES, **Thierry Reygades**, responsable du secteur enseignements technologiques au SNES, replace la réforme de la voie STI dans le cadre de la réforme des lycées.

Les collègues de STI souhaitaient une réforme, car les technologies évoluent et il fallait renforcer l’attractivité des formations. Mais la réforme a été imposée. C’est la première fois d’ailleurs que le Medef s’est abstenu au CSE, car il n’avait pas été consulté sur cette réforme.

Au niveau industriel en particulier, on a eu perte de sens vis à vis d’une future activité professionnelle : la fabrication n’est plus une finalité, c’est un changement radical de la démarche pédagogique. Les nouveaux programmes ne sont plus en relation avec l’activité industrielle, mais ont pour vocation de donner une culture transversale des activités industrielles. Et la physique appliquée, aussi, est remplacée par de la physique chimie complètement déconnectée de la formation

La simulation remplace réalisation, ce qui a conduit à vider les ateliers. L’outil de fabrication ne doit plus être montré aux élèves.

De plus, les enseignements transversaux sont des patchworks, ils n’ont rien de transversal.

Le nombre de spécialités a été réduit de 14 à 4, à charge pour les professeurs de « choisir » une nouvelle spécialité, souvent très éloignée de leur spécialité d’origine. Ils se sont retrouvés seuls, les propositions de formation étaient inadéquates.

Aujourd’hui, la formation est toujours aussi insuffisante, la pression est maintenue sur les profs de STI rendus responsables des difficultés de la réforme. Les enseignants s’interrogent sur le sens de ce qu’ils font, notamment sur les poursuites d’études de leurs élèves.

Les reconversions :

- imposées vers on ne sait pas quoi…: prof de forge devient prof de sciences de l’ingénieur option mécanique,

- vers d’autres métiers, service informatique du rectorat, chef d’établissement…

- apparition importante de contractuels, qui deviennent profs sans accompagnement particulier, de façon paradoxale on manque de prof de STI

- vers le collège,

- vers les mathématiques

- guidées par le raisonnement : je ne m’en sors plus, et donc je vais vers une discipline qui me permet au moins de rester près de chez moi.

Même les enseignants qui se sont impliqués dans cette réforme sont de plus en plus désabusés.

Du débat avec ma salle qui a suivi on peut noter que de nombreux témoignages ont pointé le sentiment de perte d’identité professionnelle « je me suis retrouvé à ne pas comprendre ce que j’expliquais aux élèves », le mal-être de beaucoup de collègues, le fait que les inspecteurs mettent la pression mais sont incapables de proposer des solutions, etc.

 Thierry Reygades conclut que la réforme des séries techno n’est pas terminée. Le projet de l’administration c’était d’aboutir à une seule série, avec des professeurs polyvalents. Et comme la réforme de STI va vite montrer ses limites on risque de revenir au projet initial. La difficulté : il y aura moins de prof, et ils seront démobilisés suite à la première réforme.

Il estime que l’inspection a choisi d’appliquer sans réfléchir, tout en étant en difficulté. Il faut reconstruire un livre noir de l’inspection, mais il est difficile de faire témoigner les collègues.

Fabrice Cardon précise que le CHSCT ministériel s’est auto-saisi de la question des reconversions, contre l’avis de l’administration. Le CHSCT de jeudi prochain doit faire un point.

Sigfried Girardin avance que les IPR n’ont pas la compétence pour former. Mais cela ne dédouane pas de la souffrance qu’ils occasionnent. Au SNUEP, pour le pro GA, qui concerne 4000 collègues, des mesures ont été obtenues. Le drame STI2D a permis d’alerter sur l’enseignement agricole.

**Dominique Cau-Bareille**, ergonome, présente un état des lieux de la recherche menée avec le SNETAP sur la reconversion des professeurs de comptabilité et bureautique (PCB).

La problématique : en quoi la recherche peut offrir des éléments de réflexion au syndicalisme et, symétriquement, quels éléments le syndicalisme peut-il apporter à la recherche ?

La perspective est celle de l’ergonomie : comprendre le travail pour le transformer.

Elle a mené des entretiens avec le tiers des PCB concernés par les reconversions. La demande initiale : analyser l’impact de la reconversion sur la santé et sur le travail, qui s’est insérée dans une problématique globale : comment on dure dans le métier, quand on vit des réformes qui impliquent un repositionnement sur d’autres disciplines. En quoi ça impacte la santé et impose une formation ?

Les enseignants concernés ont reçu l’information par mail, à l’une on a répondu au téléphone : «votre corps n’existe plus (*je n’existe plus*) il faut vous réincarner (*c’est symbolique, je n’existe plus*) ».

Un bilan de compétences n’a pas toujours été fait comme cela était prévu. La reconversion devait être choisie, elle a parfois été imposée. Certaines filières ont reçu des formations, d’autres pas, mais celles-ci se sont mal passées le plus souvent.

Ni l’âge des personnes, ni les compétences antérieures n’ont été pris en compte.

Autre constat : moins il y a de distance entre l’activité initiale et la discipline de reconversion, mieux les choses se passent.

Pour les moins de 50 ans, on constate une fragilisation de l’état de santé. Pour les plus de 50 ans, les difficultés sont exacerbées.

Cependant : tous les enseignants ont joué le jeu, même si ça leur faisait mal. Ils ont joué le jeu de la réforme pour les élèves. Certains au bout de trois ans commencent à retrouver un équilibre.

L’endurance des enseignants a été mise à mal, on a créé les conditions pour donner envie de quitter le métier au plus vite.

Quelques éléments sur une autre façon de penser les réformes :

Elle doit être co-construite avec les acteurs sociaux

Un suivi doit être est mis en place, dans l’EN il n’y a rien de rien en matière de médecine du travail. Les collègues sont prêts à jouer le jeu de la reconversion, mais cela nécessite un accompagnement.

La formation doit s’organiser à partir de l’étude concrète des compétences mises en œuvre.

Thierry Reygades estime qu’il faut nuancer l’affirmation «les enseignants sont prêts à la reconversion » , il s’agit plutôt de demander un accompagnement dans l’évolution des compétences. La reconversion doit avoir en préalable la demande des collègues. C’est par incompétence que le ministère a engagé des reconversions. Donc pour l’instant une certaine forme de carence sur cette réflexion.

**Elizabeth Labaye**, qui représentait la FSU au CHSCT ministériel présente ensuite comment la question de la reconversion des professeurs de STI a été traitée syndicalement dans le cadre du CHSCT.

La posture du Snes, dès le départ, a été celle d’une contestation forte. Sur la forme et sur le fond. Qui s’accompagnait de la réforme du lycée en général.

Mais sans forcément imaginer comment les choses allaient se faire du point de vue du travail. On a sous-estimé la dévastation que cela allait provoquer. Mais on s’en est rendu compte dès que cela a émergé au grand jour, vu grâce au travail de l’institut, aux entretiens menés par Marie-Hélène Motard et Yves Baunay. On a vu qu’au delà de la contestation, les collègues étaient atteints au plus profond.

Le CHSCT n’a été mis en place qu’en 2011-2012. Au début situation de blocage avec l’administration (ancienne DRH). Depuis, à chaque réunion de CHSCT il a été question des STI.

L’administration a fini par admettre qu’il y avait souffrance mais que cela ne concernait que quelques « irréductibles ».

On avait demandé des services allégés, des formations…

Le suicide du collègue (Pierre Jacque à Marseille) nous a atteint profondément, humainement mais aussi en tant que syndicaliste. Le ministère a été violemment percuté. Il était dans la situation de celui qui n’a pas voulu entendre.

Comme ce collègue a mis en cause clairement la réforme, la Dgesco s’est sentie impliquée. Au CHSCT extraordinaire, on a eu la Dgesco et l’inspection générale. Pour le ministère, cela a constitué un début de travail commun.

Au Snes aussi, cela nous a engagé dans un travail plus commun, plus relié, des instances CT - CHSCT.

Le ministère a réuni les recteurs et envoyé une circulaire sur la médecine de prévention (la FSU avait demandé visite médicale obligatoire) ; l’inspection générale a été incitée à changer son attitude. La FSU a demandé la réunion d’un groupe de travail et obtenu une enquête nationale pilotée par Dgesco, Dgrh et Depp : panel de 3000 personnes, 50% de réponses.

Quelques résultats de l’enquête :

40% des anciens STI ne sont pas profs de STI2D, dont la moitié en BTS.

La formation : 14 jours en moyenne (+ de 20% n’en ont eu aucune) et de qualité insuffisante.

Aussi plus de la moitié ont l’impression de ne pas être au niveau.

Pour se renseigner sur la nouvelle discipline ils ont eu recours soit à des collègues soit à des recherches personnelles.

Pratiquement pas de recours au médecin de prévention (trop rare, inconnu)

La charge de travail est jugée trop lourde, surtout en début d’application, situation anxiogène, impression de ne pas être au niveau. Mais ils sont toujours motivés et trouvent du plaisir à enseigner.

Et maintenant ?

On a marqué des points, le ministère a été mis en alerte.

Mais on a dû agir dans l’urgence. En CHSCT on n’était plus dans la prévention mais dans la réparation. Mais on a obtenu, notamment avec accord RPS, que le CHSCT soit consulté dès qu’une réforme modifie les conditions de travail. La difficulté, c’est de faire accepter la réalité de cette modification substantielle. Il faut être maintenant dans l’anticipation.

Il est toujours difficile de faire admettre à l’administration que nous sommes des professionnels, légitimes à parler du contenu de notre travail.

On doit avoir en tête le futur de l’industrie, le futur de la croissance. Il faut valoriser le travail que l’on fait dans la FSU sur l’évolution des métiers, des formations : le groupe FPQE. Le Conseil Formation et emploi créé en 2013, où siège la FSU, sous la présidence de P. Ferracci, peut être un levier.

Le CHSCT n’est rien sans les personnels. C’est parce qu’on est liés au personnel qu’on sait et peut agir. C’est une instance qui porte notre syndicalisme. On y est pour apporter des solutions, transformer des choses, même modestes, mais qui peuvent faire tâche d’huile.

Thierry Reygades apporte quelques précisions sur ce qui se passe maintenant au ministère.

La Dgesco a commencé un bilan de la réforme des lycées, mais le cabinet du ministre semble bloquer.

Sur l’évaluation au Bac : ça a avancé car sujet sensible. Double aspect :

- contribue à perte de sens du métier.

- l’évaluation avait tellement été sabotée qu’elle était devenue réglementairement fragile. Les notes avait été données sans que les copies soient notées.

Donc véritable évaluation, avec de vraies notes.

Dans le débat qui a suivi, on peut retenir : pour aider les collègues, il faut une base de ressources nationale, accessible à tous ; projet de travail en commun du CHSCT d’Aix-Marseille avec un psychologue qui travaille à l’Espé.

La conclusion de **Christine Vidal-Gomel**, ergonome, sciences de l’éducation, Nantes, « grand témoin » de cette journée.

On ne parle jamais du travail, de son contenu, du travail de tous les jours, de la façon dont ça construit la santé, y compris ce qui se joue de positif, le bien-être, la compétence.

Les CHSCT peuvent se faire accompagner par des spécialistes, notamment pour anticiper les conséquences des transformations, afin de mobiliser les ressorts et les ressources locales.

S’agissant des reconversions vous avez évoqué la formation. La formation n’est pas forcément la bonne réponse. Il peut s’agir de modifier les conditions d’exercice des métiers.

Les inspecteurs, les cadres sont démunis, ils sont pris en étau. Il faut réfléchir aux relations avec les personnels d’encadrement.

L’identité professionnelle est un concept utile, mais ce n’est pas entendu par la hiérarchie. Pour eux ce sont des « états d’âme ».

Plutôt que des formations « externes », Anne Feray suggère des séminaires où on se forme nous-mêmes.

Piste intéressante selon Dominique Cau-Bareille, mais qui exige des pré-requis, ça prend du temps et il faudrait une reconnaissance de ces temps.

Thierry Reygades conclut en proposant de continuer les regards croisés des différents syndicats afin d’avoir des stratégies communes.